

TARIFS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020

Agence de Grenade – SIREN RCS 500 124 888

Nos tarifs horaires sont calculés en fonction de votre volume horaire mensuel. Ainsi, chaque mois, votre tarif horaire s'adapte à votre volume de prestation. De plus, vous bénéficiez d'un tarif dégressif en fonction du nombre d'heures : plus vous consommez d'heures et plus vous bénéficiez d'un tarif horaire réduit.

ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE

Minimum de 2 heures consécutives par intervention – TVA à 10%

VOLUME MENSUEL	Tarif horaire TTC ¹	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire HT
Prestations ponctuelles, plannings aléatoires, plannings à la quinzaine	25.50 €	12.75 €	23,19
Prestations ponctuelles, plannings aléatoires, plannings à la quinzaine (matériel et produits entretien fournis)	30.50 €	15.25 €	27.73
Prestations sur mesure	Sur devis		
Prestations régulières			
<6 heures par mois	24.50 €	12.25 €	22.28
< 16 heures par mois	23.50 €	11.75 €	21.37
> 16H	22.78 €	11.39 €	20.71

GARDE D'ENFANTS

TVA à 10%

VOLUME MENSUEL	Tarif horaire TTC Enfants de + 3ans	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire HT	Tarif horaire TTC Enfants de -3ans	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire HT
ADHESION ANNUELLE : 84 € TTC (76.36HT) soit 42 € après réduction fiscale						
< 16 Heures par mois	23.78 €	11.75 €	21.62	24.80 €	12.40 €	22.55
> 16 H par mois	23.30 €	11.65 €	21.19	23.78 €	11.89 €	21.62
Garde partagée (2 familles avec 1 intervenante – tarif divisé par 2)	25.50 €	12.75 €	23,19	26.32 €	13.16 €	23.93
Garde ponctuelle, Plannings aléatoires < 16h/mois (horaires différents chaque semaine) Prestations d'une durée < 2 heures	25.50 €	12.75 €	23,19	26.32 €	13.16 €	23.93
Tarifs de nuit (de 21h à 6h)	25.50 €	12.75 €	23,19	26.32 €	13.16 €	23.93
Tarifs du dimanche*	+ 100 %					

*sous réserve d'accord de la préfecture pour le travail du dimanche

SERVICES A LA PERSONNE AGEE et à LA PERSONNE HANDICAPEE

TVA à 5.5%

INTERVENTION	Tarif horaire TTC ¹	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire HT
FRAIS DE DOSSIER : 41 € TTC (38,87 €HT) soit 20,50 € après réduction fiscale			
Travaux ménager	23.50 €	11.75 €	22,28
Aide Humaine : actes essentiels à la vie quotidienne (aide à la toilette, aide à la mobilité, ...)	23.50 €	11.75 €	22,28
Prestations ponctuelles, Tarifs du dimanche* et jours fériés** (** à l'exception du 01/mai et du 25 décembre)	27.00 €	13.50 €	25.60

1 - Les taux TTC incluent une TVA à 10% sur les services à la personne

2 - Selon la loi de finances en vigueur (article 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation)

3- Les taux TTC incluent une TVA à 5,5% pour les prestations exclusivement liées à la dépendance des personnes âgées ou handicapées, qui sont dans l'incapacité d'accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne.

*sous réserve d'accord de la préfecture pour le travail du dimanche

CONDITIONS :

REDUCTIONS OU CREDIT D'IMPOT : Bonjour Services est une entreprise agréée par l'Etat, cet agrément nous permet de vous faire bénéficier de 50% de réduction fiscale sur les prestations effectuées².

Nous intervenons en mode PRESTATAIRE, nous sommes l'employeur de votre intervenant.

- **FRAIS DE GESTION MENSUELS : 5,10 €TTC** soit 2.55€ après réduction fiscales²
(soit 4,64 €HT pour une TVA à 10% et 4,84€HT pour une TVA à 5,5%)

- **FRAIS DE DOSSIER pour les dossiers PAPH**

Valable 1 an, une seule adhésion par bénéficiaire et comprend :

- Ouverture du dossier
- Aide aux recherches et au montage des dossiers de financement
- Suivi des dossiers avec les financeurs
- Garantie de remplacement
- Accès aux services ponctuels et d'urgence (sorties d'hospitalisation, ...)
- Présentation de l'intervenante référente et remplaçante,
- Suivi satisfaction bénéficiaire

- **ADHESION ANNUELLE pour les gardes d'enfants**

Valable 1 an, une seule adhésion par famille et comprend :

- Ouverture du dossier
- Garantie de remplacement
- Accès aux services ponctuels (enfants malades, ..)
- Accès aux autres services (ménage, ..)
- Présentation de l'intervenante référente et remplaçante,
- Suivi satisfaction clients
- Déclaration mensuelle PAJE

L'abonnement sera encaissé en juin pour réserver les prestations sur septembre, ou de juin à août lors de la signature du contrat pour les nouveaux clients, un remboursement sera envisageable si les prestations ne se mettent pas en place du fait de l'agence.

- **FRAIS KILOMETRIQUES**

En cas de transport de personnes ou d'enfants dans le véhicule de l'intervenant, des indemnités kilométriques sont mises en place. Ils permettent de couvrir l'indemnisation de l'intervenante.

Coût : 0,56 €/km

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

DEVIS GRATUIT POUR TOUTE PRESTATION D'UN MONTANT SUPERIEUR OU EGAL A 100 €TTC

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.